



COMMUNIQUÉ CGT

Revalorisation du Régime Indemnitaire des agent·e·s

Initialement, la collectivité proposait une enveloppe de 7 millions d'euros pour revaloriser le régime indemnitaire.

En intersyndicale avec la CGT, la lutte et les actions conduites par les agents ont fait évoluer significativement le budget alloué, l'amenant, par des mobilisations successives, de 7 millions à plus de 11,6 millions d'euros. Dès lors, il n'était plus question par exemple que des agents n'aient rien du tout voir perdent de l'argent comme le voulait la collectivité au départ !

En conséquence, les augmentations mensuelles brutes regroupant les régimes indemnitaires de grade, de fonction, emploi et responsabilité* :

Catégories C

65 € à 99,57 €

Agents de maîtrise

35 € à 225,61 €

Catégories B

35 € à 225,61 €

Catégories A

64,17 € à 151,67 €

Cette revalorisation du RI sera versée en septembre, avec une rétroactivité sur juillet-août.

Notons que nous avons également réussi à obtenir un minimum de 35€ bruts pour des agents pour lesquels la collectivité prévoyait de 0 à 7 €, soit un gain de 420€ annuels.

La mobilisation, les mouvements de grève durant 10 mois : les luttes permettent donc d'obtenir des avancées !

Pour vivre dignement dans la région nantaise de nos jours, cela reste insuffisant pour de nombreux collègues car la CGT revendiquait une augmentation de 352,83 € par mois. Il convient de poursuivre cette lutte. Sous pression, la collectivité s'est déjà engagée à revoir les organisations syndicales au printemps 2023, pour les catégories C1 et C2, mais d'ici là, tout est possible...

* la partie du régime indemnitaire perçue sur 11 mois auparavant, le sera désormais sur les 12 mois de l'année



**EN SAVOIR
PLUS SUR
ESPACE CO'
CGT**



CGT Ville de Nantes & Nantes Métropole
3 rue Célestin Freinet 44200 NANTES